

L'AQUACLUB

- de Belle Dune -

RÉHABILITATION ET CRÉATION D'UN BASSIN DE NAGE



Le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, acteur public reconnu depuis 45 sur le territoire, a posé les premières pierres du projet Belle Dune il y a plus de 30 ans : reprise en gestion de l'Aquaclub en 1989, construction et gestion du Golf de Belle Dune, aménagement et entretien des espaces publics et rétrocession de terrains au groupe Pierre & Vacances pour la construction des résidences de tourisme. Aujourd'hui, le projet de la Zac du Royon se finalise avec la construction de 110 nouvelles maisons par Pierre & Vacances et la réhabilitation et la création d'un bassin de nage par le Syndicat Mixte en partenariat avec la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

D'une piscine de loisirs à un éco-quartier :

Les prémisses

En 1974, l'État et le Département de la Somme ont jeté les bases d'une réflexion sur le développement touristique de la Baie de Somme et en particulier, au nord, sur le massif dunaire du Marquenterre. Il fallait protéger le Marquenterre, sans se priver des retombées économiques du tourisme. En est né le concept de station intégrée entre Quend et Fort-Mahon-Plage au cœur des dunes.

En 1975, le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Côte Picarde (S.D.A.U.) acte le principe de protéger le trait de côte et de privilégier l'urbanisation sur la zone arrière-littorale entre Quend et Fort-Mahon-Plage.

En 1979, une Déclaration d'Utilité Publique a été lancée par le Syndicat Mixte en partenariat avec le Département sur 250 ha.

En 1982, les 100 ha qui jouxtent le littoral sont cédés au Conservatoire du littoral dans le cadre de sa politique de préservation des milieux naturels. Le front de mer était désormais sauvegardé et inconstructible.

La construction du Parc Aquatique fut la première étape de l'aménagement d'un vaste espace de dunes entre les communes de Quend Plage et de Fort-Mahon Plage.





La conception et la réalisation du projet de « Parc Aquatique » (premier nom de l'Aquaclub) furent portées par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Quend, Fort-Mahon Plage, propriétaire du terrain. Se fondant sur l'exemple du premier Center Park qui venait d'ouvrir une piscine à vagues en Hollande, le Syndicat Intercommunal décida de faire encore mieux en prévoyant 1.300 mètres carrés de bassins. 33 millions de francs furent dépensés dans l'opération par l'Etat, le Département et la Région.

À l'ouverture, en 1985, la gestion du « Parc Aquatique » fut confiée à la Société Aqualand, filiale de Paribas, du Crédit Agricole et de la Générale des Eaux. Il prit l'enseigne de son gestionnaire : Aqualand.



En février 1989, le Syndicat Intercommunal de Quend/ Fort-Mahon confie la gestion de l'équipement au Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard (à l'époque le SMACOPI) par bail emphytéotique. Il fut rebaptisé, pour la circonstance, « AQUACLUB - COTE PICARDE ». Ce fut le premier site de la Régie Destination Baie de Somme.



1989
AQUACLUB DE BELLE DUNE



1989
JARDINS DE VALLOIRES



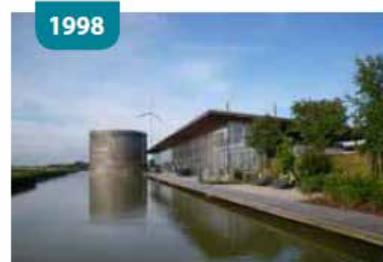
1990
GOLF DE BELLE DUNE



1991
CAP HORNU HÔTEL *** & RESTAURANT



1993
MAISON DE LA BAIE DE SOMME



1998
AIRE AUTOROUTIÈRE DE LA BAIE DE SOMME



2003
PARC DU MARQUENTERRE



2005
MUSÉE PICARVIE



2006
MAISON PONTONNIÈRE

En **1991**, le Syndicat Mixte en collaboration avec les communes et le Syndicat Intercommunal de Quend et Fort-Mahon, créent la **ZAC du Royon** sur l'emprise des **150 ha comprenant alors deux équipements touristiques structurants (Aquaclub et le Golf)** et **7 zones de construction autorisées**. L'objectif était de créer un complexe touristique axé sur un tourisme de nature alliant espace, sport et bien-être.



Un règlement d'aménagement de zone de la ZAC fut rédigé afin de maîtriser le concept du produit final : **une architecture parfaitement intégrée aux paysages, atouts majeurs de la destination.**

La structure avait déjà anticipé le fort potentiel de ce lieu répondant au marché des loisirs de proximité et des courts séjours en pleine expansion.

Un appel à candidatures fut lancé pour l'aménagement et fut confié au Groupe **Pierre & Vacances en mai 1993** ; un opérateur global, capable de porter sa réalisation et de gérer l'équipement. Un protocole d'accord fut signé pour implanter des résidences de tourisme et des espaces piétons ouverts sur un lac dont l'entretien serait assuré par le Syndicat Mixte Baie de Somme.

NB : Les Surfaces Hors Œuvres Nettes autorisées (SHON) de la ZAC représentaient 133 000 m² (soit moins de 9 % de la surface totale de 150 ha). A ce jour, seuls 36 361 m² de SHON ont été utilisés (soit 27 % de la surface constructible et 2,4 % de la surface de la ZAC), dont 26 500 m² par Pierre et Vacances concernant 520 unités d'hébergement.

Une nouvelle destination touristique, rebaptisée Belle Dune, ouvre ses portes en 1998

L'Aquaclub de Belle Dune a été l'élément fondateur et attractif du village (avec plus de 500 logements construits). Il accueille aussi bien les vacanciers venus d'ailleurs que les habitants de la Picardie Maritime, pour des moments de détente et de bien-être partagés.

Le parc comporte un bâtiment de 2 500 m², à l'intérieur duquel on trouve un plan d'eau de 650 m² offrant toute une gamme d'attractions : bassin à vagues, rivière, bains bouillonnants, toboggans. Un parc extérieur « à vocation ludique », se développera sur près d'un hectare, pouvant accueillir jusqu'à 1300 personnes en même temps.

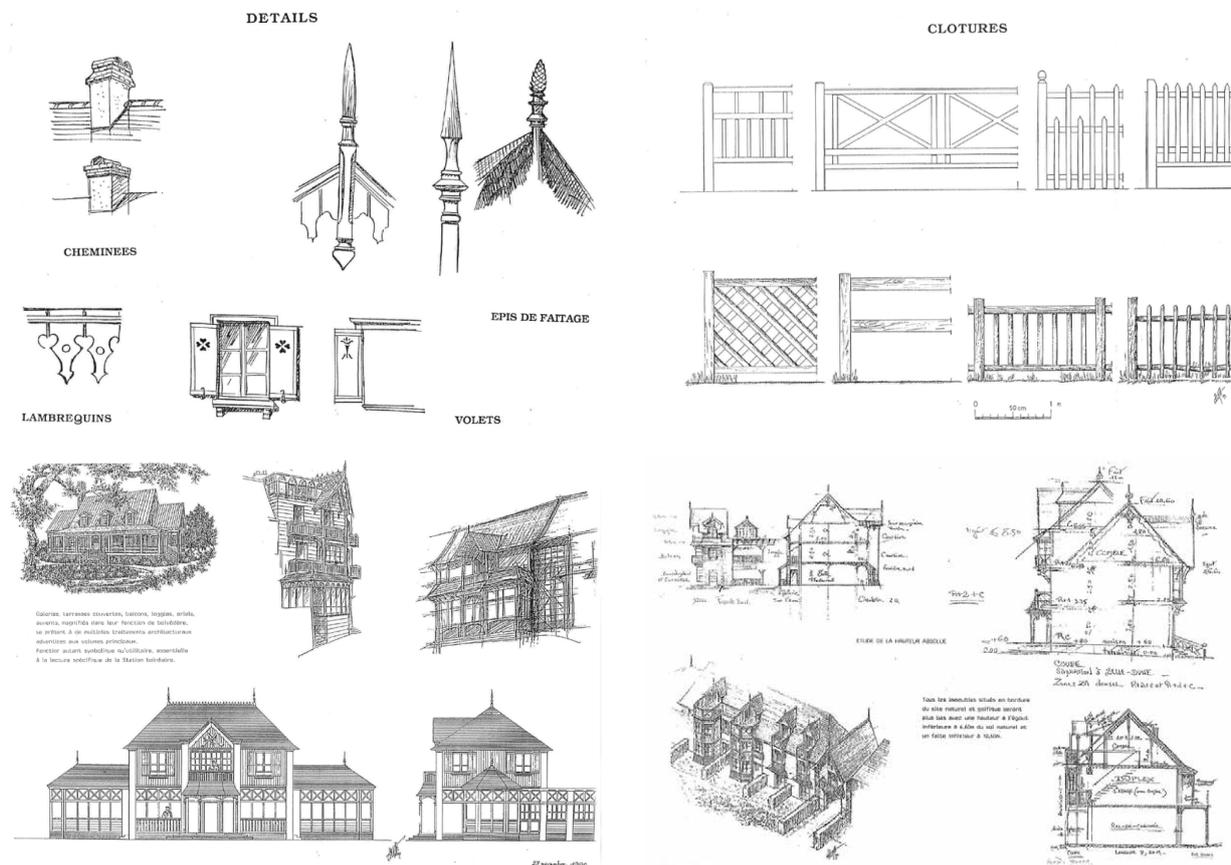


Le charme des lieux

Belle Dune, construit au cœur du massif dunaire, est un modèle de développement touristique harmonieux, parfaitement intégré à son environnement (mer, dunes, forêt de pins).

Relié au réseau des pistes cyclables, le site est entièrement piéton et permet un déplacement sans voiture à deux pas des stations balnéaires de Quend et Fort-Mahon-Plage.

Il offre un cadre verdoyant en bord de mer correspondant parfaitement aux attentes des touristes en quête de nature et de mise au vert. Les constructions colorées rappellent l'architecture balnéaire très en vogue au début du XX^e siècle sur la Côte Picarde.



(illustrations extraites du règlement d'aménagement de la ZAC - 1996)



Belle dune Village Pierre & Vacances



Les derniers travaux de la ZAC

Aujourd'hui, le Syndicat Mixte a entamé les derniers aménagements de la ZAC afin de permettre à Pierre & Vacances de finaliser le développement de l'éco village (prévu au projet initial) avec la **réalisation de 110 nouveaux logements premium en bois**.

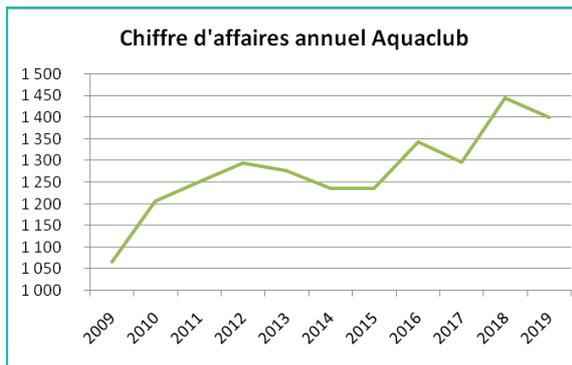
Afin de préserver une espèce protégée, « la pyrole à feuille ronde » et de permettre la construction du nouvel îlot de logements, **l'actuel trou N°15 du Golf sera déplacé**. Les travaux sont en cours et le nouveau green sera prêt à accueillir les golfeurs en avril prochain.



L'Aquaclub se devait d'être à la hauteur des nouveaux projets. Le Syndicat Mixte a souhaité rénover l'équipement et a mobilisé ses partenaires pour établir un plan de financement.



Un nouveau départ pour l'Aquaclub



Malgré ses 35 ans, la structure n'avait pas à rougir. Le site a été bien entretenu et réaménagé au fil du temps. Il fallait cependant faire face à la concurrence, moderniser l'équipement, proposer de nouvelles attractions et de nouveaux services. Avec la création de 110 nouveaux logements, l'équipement doit aussi répondre aux besoins de Pierre & Vacances et augmenter sa capacité d'accueil.

Pierre & Vacances verse chaque année une redevance importante permettant à ses clients l'accès illimité au site lors de leur séjour.

L'Aquaclub emploie chaque année 23 personnes dont 11 CDI et 12 saisonniers



Vive le sport !

Le nouveau projet intègre la construction d'un bassin de nage en arrière du bâtiment. Financé par la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre avec l'aide de plusieurs financeurs, ce bassin de 25 m homologué Jeunesse et Sports permettra aux enfants des communes du territoire d'apprendre à nager au plus près de chez eux, aux écoles de construire des projets pédagogiques et tout simplement aux habitants de profiter d'une infrastructure moderne.

Le Syndicat Mixte se chargera de recruter le personnel qualifié et agréé et d'organiser les plannings en lien avec la Communauté de Communes notamment sur la partie scolaire.

Une salle wellness et fitness sera construite en lieu et place des bureaux administratifs pour offrir des prestations complémentaires.

Avec la construction de ces nouveaux espaces, les clients pourront choisir leurs prestations à la carte.

De nouvelles perspectives

«Avec l'ajout d'un bassin de nage à destination prioritaire de scolaires, le nouvel Aquaclub de Belle Dune va mettre en place une nouvelle offre de services pour de multiples usagers et surtout écrire une politique sportive ... L'Aquaclub de Belle Dune va s'inscrire dans une démarche de promotion des activités ludiques et de loisirs pour tous mais surtout proposer plus d'activités sportives avec son bassin de nage de 25 m (double profondeur). A venir dans les prochaines années, des clubs sportifs pourront assurer la promotion de la natation, du triathlon et de tous les bienfaits de la pratique ...

Une salle de séminaires et une offre de restauration calibrée en fonction de la saison pourront accueillir des groupes privés ou satisfaire simplement les envies gourmandes ... Des formules packagées vont voir le jour afin de proposer des offres adaptées et complémentaires avec les autres prestataires de loisirs ou hébergeurs du secteur!

Enfin, l'aquaclub de Belle Dune sera l'établissement structurant de Belle Dune et va participer activement et de manière collaborative au rayonnement de notre territoire»

Éric Baledent - Directeur de l'Aquaclub de Belle Dune

En février 2020, le Syndicat Mixte a lancé un appel d'offres auprès d'entreprises sur 22 lots pour :

Une restructuration des différentes zones de services :

Espaces accueil – boutique
Restaurant
Vestiaires et sanitaires
Salle fitness et wellness
Espaces aquatiques extérieurs et intérieurs
Espace salariés (bureaux / local technique ...)

La rénovation des espaces existants :

La piscine à vagues et le toboggan
Le bassin aqua ludique extérieur
Les toitures, menuiseries extérieures...
La mise en scène des espaces et des attractions

De nouvelles constructions

La construction d'un bassin de nage avec vestiaires collectifs pour les scolaires
(Bassin de 250 m² avec des profondeurs allant de 1,20 m à 1,80m.)
La création d'une pataugeoire pour les petits de 90 m² avec des profondeurs de 10 à 20 cm d'eau et de jeux.
Une salle fitness et wellness (sauna / hammam / salle de sport équipée /une zone dédiée aux soins)

Les entreprises du chantier :

Lot 1 : VRD / Aménagements extérieurs / Clôtures : **Société STPA**
Lot 2 : curage / démolition : **Société SODEREC**
Lot 3 : Gros œuvre : **Société CATHELAIN**
Lot 4 : Charpente bois : **Société AMBOIS**
Lot 5 : Couverture - étanchéité: **Société RAMERY ENVELOPPE**
Lot 6 : Bardage /ITE : **Société RAMERY ENVELOPPE**
Lot 7 : Serrurerie – métallerie : **Société GIRARD HERVOUET**
Lot 8 : Menuiseries extérieures : **Société ROGER DELATTRE**
Lot 9 : Revêtements de sols durs / Faïence : **Société BAILLE**
Lot 10 : Plâtrerie - doublages – Cloisons : **Société CIP**
Lot 11 : Plafonds suspendus : **Société CIP**
Lot 12 : Menuiseries intérieures bois / signalétique : **Société AMP PELLETIER**
Lot 13 : Equipements / Cabines vestiaires : **Société KALYSSE**
Lot 14 : Peinture, Revêtement de sols souples : **Société DOUTRELEAU**
Lot 15 : Résine : **Société ETANDEX**
Lot 16 : Bassin Inox : **Société A&T MYRTHAPOOLS**
Lot 17 : Toboggan : **Société AQUATIQUE AMUSEMENT**
Lot 18 : Equipements de bassin : **Société LA MAISON DE LA PISCINE**
Lot 19 : Plomberie sanitaire – chauffage – traitement de l'air : **Société AXIMA**
Lot 20 : Traitement d'eau : **Société GUIBAN**
Lot 21 : Courants forts - Courants faibles : **Société SATELEC FAYAT**
Lot 22 : Ascenseur : **Société THYSSENKRUPP**

Maitre d'oeuvre : **COSTE et MAES**

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage : **Cabinet ENVERGURE**

Bureaux d'études : **PATRICK TUAL EN FLUIDES, MODUO EN STRUCTURE, ÉCONOMIE, VRD, ETAMINE EN HQE, AVA EN ACOUSTIQUE.**

La vie du chantier

Depuis début septembre, le chantier de rénovation de l'AQUACLUB Belle DUNE a démarré sur un rythme intense. Les démolitions pour la future halle ludique et les terrassements du futur bassin de nage sont déjà terminés.

Tous les intervenants sont mobilisés, au quotidien, en œuvrant sur des études techniques complexes et des travaux adaptés au site existant.

Tous ont conscience de l'objectif et il est ambitieux, livrer un centre aquatique rénové et avec des prestations améliorées dans un contexte COVID toujours présent et ce en douze mois de travaux.

Le programme est vaste, de la rénovation complète de la charpente en passant par la création d'un bassin de nage, la rénovation du restaurant, des vestiaires, plages et bassins intérieurs et extérieurs.

MANDATAIRE DU GROUPEMENT :

Agence Coste Architectures : Emma Lecomte - 01 30 59 45 45 - lecomte@coste.fr

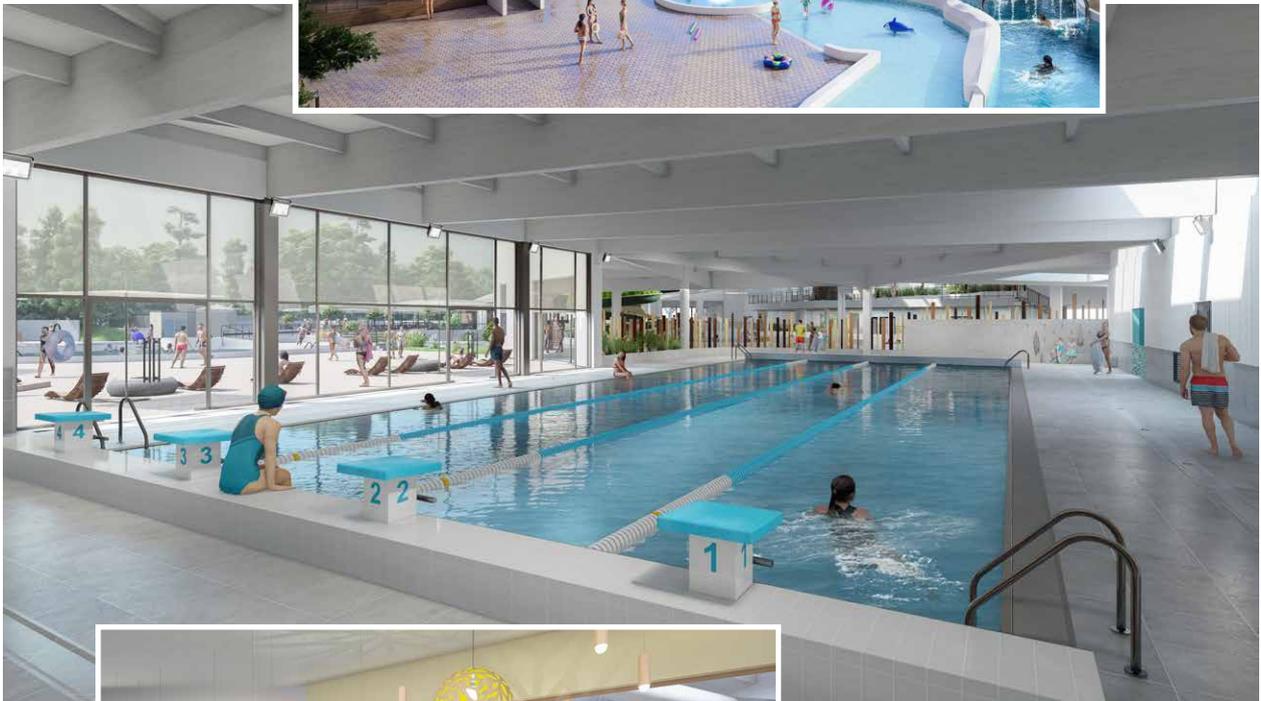
agencecoste
architectures





Travaux entre octobre et novembre 2020

Esquisses du futur Aquachub



© Agence Coste Architectures



Plan de financement	TOTAUX
Réhabilitation	10 135 948 €
Syndicat Mixte	1 500 000 € 135 948 €
Commune de Quend	1 500 000 €
Pierre & Vacances	1 500 000 €
Commune de Fort-Mahon	1 500 000 €
Département	1 500 000 €
Région (PRADET)	2 000 000 €
État DSIL	500 000 €
Bassin de nage	3 734 296 €
Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre	1 119 296 €
Région (apprentissage de la natation)	1 000 000 €
État - aide spécifique natation (20 %)	740 000 €
Département	375 000 €
État SDIL	500 000 €
Total général (HT)	13 870 244 €



Contacts :

Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard
contact@baiedesomme.fr - Tél.: 03 22 20 60 30

Maud Berezig
maudberezig@baiedesomme.fr - Mobile : 06 76 48 33 03